



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE



Sanction minime

Val-de-Travers – Couvet – BF 4215 – Rue du Quarre 22

Description de l'ouvrage : Installation photovoltaïque ajoutée de 54.37kWp

Affectation parcelle : ZAL

Requérant(s) : Proserpi Gianni, Chemin des Tires 20, 2034 Peseux

Auteur des plans : Top Sun Energy SA, Buonomo Mario, Chemin des Nageux 15, 2087

Cornaux

SATAC : 118530

Décision spéciale : Distance à la route communale ; Travaux sur immeuble mis sous protection

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **27 mai 2024**.

Val-de-Travers, le 26 avril 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

